



Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie
49500 SEGRE
Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

- Secrétariat Général
- Pollutions diffuses
- Commission Locale de l'Eau
- Inondations

2015-01

ARRETE

Le Président du Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions,
VU le Décret 2006-975 du 1^{er} août 2006 portant Code des Marchés Publics et notamment l'article 133 concernant la publication annuelle de la liste des marchés et de leurs attributaires,
VU l'Arrêté du 21 juillet 2011,

ARRETE

Article 1 : La liste des marchés publics conclus en 2014 est définie comme suit:

MARCHES DE SERVICES

MARCHES DE 15 000 à 89 999,99 EUROS HT

| INDICATIONS OBLIGATOIRES | | | |
|--|----------------|---------------|--------------------------|
| Objet | Date du marché | Attributaires | Code postal attributaire |
| Etude de gestion quantitative de la ressource en eau | 07/04/2014 | SAFEGE | 92022 |
| | | | |

Le présent arrêté sera transmis au représentant de l'Etat.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-255301301-20150313-A2015-01-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/03/2015

Fait à SEGRE, le
LE PRESIDENT,
Gilles GRIMAUD.

13 MARS 2015

